



Appel à la grève et à la mobilisation Tous les météos sur le pont à partir du 11 juin 2016 !

→ **Grève météo nationale du 11 au 14 juin avec actions locales**

→ **Journée de lutte contre le projet loi travail le 14 juin**

→ **Des actions ciblées et continues jusqu'au 24 juin**

Les assemblées générales décideront des actions à mener à partir du 14 juin
(par exemple grèves illimitées de la prévision avec soutien financier des collègues, blocages, actions de communication...etc)

→ **Manifestation nationale à Paris le 24 juin et délégation au Conseil d'Administration qui se tient ce jour**

Depuis plus d'un an les agents de Météo-France combattent les projets de réorganisations destructeurs et techniquement aberrants qui n'ont d'autres justifications que de "faire avec" les baisses de moyens et d'effectifs imposées par les tutelles.

Les orientations qui se dessinent au travers du COP 2017-2021 bouleversent le sens même de notre engagement collectif et remettent fondamentalement en cause des décennies d'investissement humain et de travail passionné qui ont permis à Météo-France de faire progresser la science météorologique.

La tournée du PDG, exigée et obtenue par les agents de l'établissement, a éclairé beaucoup d'entre nous sur la réelle violence de ces projets et a jeté un profond désarroi dans les services. "Atterré", "démotivé", "écœuré", "quitter le navire" reviennent en boucle dans les conversations...stoppons la résignation.

DGAC, SNCF, ... montrent que

tous ensemble nous pouvons encore faire reculer notre direction et nos tutelles !

- **Pour obtenir le maintien des effectifs et de tous les centres**
- **Pour obtenir des moyens budgétaires pour assurer toutes nos missions, y compris celles de recherche et de support**
- **Pour obtenir l'arrêt immédiat des projets d'automatisation de la prévision**
- **Pour l'ouverture de négociations sur une organisation pérenne et efficace pour Météo-France, et les moyens nécessaires, sous l'égide du gouvernement, avec en préalable la juste prise en compte de la réalité de nos missions et du rôle socio-économique majeur de la météorologie.**

Tous en grève du samedi 11 juin au mardi 14 juin (et nuits attenantes)

La loi travail a les mêmes fondements dogmatiques que les politiques de casse du service public que nous subissons de plein fouet. Nombre de ses mesures ne manqueraient pas d'être transposées aux fonctionnaires si cette casse du code du travail devait devenir réalité. Lutter contre le recul social est l'affaire de tous, refusons l'individualisme et l'alignement par le bas !

L'intersyndicale appelle tous les météos à participer à la grève nationale et aux manifestations du mardi 14 juin pour le retrait de la loi travail et participation à la votation organisée localement.

A partir du 15 juin nous devons poursuivre les actions sur la durée

L'intersyndicale appelle tous les agents à se rassembler pour mener des actions définies localement en assemblées générales : grèves de certains services avec le soutien financier de tous, manifestations, blocage/filtrage des points d'accès aux centres météo,...

Des communiqués de presse et des courriers ciblés vers les élus et des personnalités sont également en préparation.

Grande manifestation nationale des "parapluies troués" à Paris le vendredi 24 juin

Le vendredi 24 juin le Conseil d'Administration de Météo-France examinera l'ébauche du COP 2017-2021. Les représentants du personnels interpellent les représentants des ministères sur les impacts catastrophiques de ce COP sur nos missions et la qualité des prestations que nous leur fournissons.

Pour participer rapprochez vous de vos représentants locaux qui ont en charge l'organisation logistique des déplacements vers Paris.

Un point sur le boycott des instances

L'intersyndicale a fait le constat que les AG sont très partagées sur le sujet et qu'aucun mandat clair ne peut en être dégagé.

D'autre part, **l'intersyndicale dénonce la volonté de la direction de faire reposer la responsabilité des réorganisations sur les services et sur les agents eux-mêmes**, et estime que le retour en instance de concertation ne peut commencer que par une clarification en instances nationales, à savoir les CTEP et CHSCT-EP programmés les 1er et 7 juillet prochain.

L'intersyndicale propose par conséquent de maintenir le mot d'ordre de boycott des instances locales. Une éventuelle reprise après le 7 juillet sera soumise aux débats lors de nouvelles assemblées générales.

Cependant, concernant les CHSCT locaux, nos représentants pourront demander des CHS spéciaux s'ils estiment que la situation l'exige.

En effet, dans certains services les conditions de travail sont déjà très dégradées (sous-effectifs, transferts de tâches, suppressions de postes...) et, par sa violence et son cynisme, le projet de réorganisation en cours de la direction est particulièrement anxiogène et générateur de mal-être au travail et de risques psychosociaux, et ce à tous les échelons de la hiérarchie.

L'intersyndicale dénonce l'irresponsabilité de la direction qui refuse de regarder l'ampleur du malaise qu'elle a provoqué et qui répond que les problèmes seront traités au cas par cas...

L'intersyndicale exige de la direction qu'elle se conforme à son obligation légale de protéger la santé de tous les agents de l'établissement ce qui implique de tout mettre en œuvre en amont pour anticiper les situations de souffrance.

Devant la démission de la direction, nous vous invitons à faire remonter les cas de souffrance auprès des services médico-sociaux de l'établissement, des organisations syndicales ou de vos directions.

Le 07 juin 2016